Environmental Commissioner of Ontario

Commissaire à l'environnement de l'Ontario

Avis aux médias

La commissaire à l'environnement de l'Ontario publie son rapport annuel de 2014-2015

QUAND : le mardi 3 novembre 2015 à 10 h
OÙ : studio des médias de Queen's Park, édifice de l'Assemblée législative, Queen's Park, Toronto, Ontario

La commissaire intérimaire Ellen Schwartzel publiera son rapport annuel de 2014-2015, *Chaque détail compte*, qui présente une revue exhaustive des décisions ministérielles, des réponses des ministères aux demandes d'examen et d'enquête ainsi que d'autres enjeux environnementaux importants. Parmi les sujets abordés, on compte notamment :

- Le Registre environnemental : mûr pour une refonte
- Protéger et rétablir les Grands Lacs
- Attrait mortel : collisions entre les oiseaux et les édifices
- Prélèvements d'eau en Ontario : questions de transparence et de coût
- Rétablir et agrandir les zones protégées de l'Ontario
- Espèces en péril : uniquement pour la forme

Le rapport sera mis en ligne sur le site http://www.eco.on.ca au début de la conférence de presse.

La conférence sera également diffusée sur le site http://www.eco.on.ca à compter de 10 h. Veuillez noter que la commissaire ne répondra pas aux questions pendant la webémission, mais elle accordera des entrevues en personne après la conférence de presse.

Les médias non accrédités à l'heure actuelle par la Salle des médias de Queen's Park (Assemblée législative) doivent s'enregistrer auprès de Gerald Christopher, le coordonnateur de la salle des médias, en se rendant au bureau 387A, en composant le 416-325-7922, ou en écrivant à l'adresse gerald_christopher@ontla.ola.org.

Veuillez prévoir suffisamment de temps pour vous enregistrer avant la conférence.

Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements ou une entrevue, veuillez communiquer avec la personne suivante :
Hayley Easto, coordonnatrice, Communications et Relations externes,
416-325-3371 ou hayley.easto@eco.on.ca.

Si vous souhaitez profiter du soutien bilingue, veuillez communiquer avec :
Lionel Perron, 647-222-1911

Also available in English.

*Le **commissaire à l'environnement de l'Ontario** agit comme agent de garde environnemental et indépendant pour la province. Il est nommé par l'Assemblée législative de l'Ontario, il veille au respect de la* Charte des droits environnementaux de 1993 *et il fait rapport sur le sujet. Il favorise d'une part la réussite du gouvernement pour réduire les émissions de GES et d'autre part l'atteinte d'une économie d'énergie accrue en Ontario.*